

Informations de base	
2022/0411(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Rendre les marchés des capitaux plus attrayants pour les entreprises de l'UE et faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises aux capitaux Modification Règlement 2014/596 2011/0295(COD) Modification Règlement 2014/600 2011/0296(COD) Modification Règlement 2017/1129 2015/0268(COD)	
Subject 2.50 Libre circulation des capitaux 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 3.45.02 Petites et moyennes entreprises (PME), artisanat	
Priorités législatives Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2023-24	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/0411(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement 2014/596 2011/0295(COD) Modification Règlement 2014/600 2011/0296(COD) Modification Règlement 2017/1129 2015/0268(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/9/10909